

GAZETTE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DU COMPTOIR GENERAL D'ANNONCES.

Editeur-Propriétaire, J. N. DUQUET, à qui toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées franco.

QUÉBEC.

VENDREDI, 20 JUILLET 1866.

Voir la 4e page pour les dernières nouvelles, prix des marchés, etc.

Correspondance particulière du Journal de Québec. Outaouais, 18 juillet

Hier la nature nous jouait un tour et l'orage passait loin de nous, pour nous redonner le soleil et la chaleur. Aujourd'hui il pleut abondamment et nous pouvons respirer.

Le tarif est voté avec plusieurs modifications proposées par le ministre des finances lui-même. M. Galt a cru pouvoir faire ces concessions aux diverses industries frappées par son tarif, après la splendide manifestation de la Chambre en faveur du gouvernement.

C'est ainsi que la cordonnerie si considérable à Montréal a une protection de 15 p. 100 et le cuir à semelles et à empeignes une protection de 10 p. cent.

Il y a eu abaissement général et nécessaire du tarif en vue de la confédération, mais il n'y a eu aucun sacrifice d'une industrie en particulier.

M. Holton a voulu faire croire que la libéralité du ministre des finances était due à la motion de non-confiance de M. McGivern; mais personne ne l'a vu. M. McGivern moins que les autres. Cependant, M. Evanturel a trouvé que M. Holton ne lui rendait pas justice en oubliant le second. On a ri beaucoup, et M. Evanturel plus que les autres, pour faire comprendre qu'il n'était pas sérieux. Il ne pêche pas habituellement par une sagesse exagérée; mais je ne crois pas qu'on le prenne de sitôt à second de pareilles résolutions: le ridicule doit avoir sa limite.

On lit dans le Canada d'hier:

"Après avoir été pleuré à Toronto son humiliante défaite. M. Brown a reparu hier dans nos salles législatives. Ce n'est plus le même homme. Il a l'air abattu, découragé, en proie aux plus tristes rêveries. Dans son dernier discours sur la motion de non-confiance, alors il prévoyait l'isolement où il allait se trouver, il a insisté que son intention était de se retirer de la vie publique. Ce n'est point la première fois que M. Brown essaie d'émouvoir ainsi ses anciens partisans. Ce truc de mélodrame lui est familier; aussi ne produit-il plus le moindre effet. Du reste, les meilleurs amis de M. Brown ne demanderaient pas mieux que de le voir quitter à jamais notre arène politique pour laquelle il n'est point fait évidemment,

puisqu'au bout de quinze ans de lutte incessante il n'est pas plus avancé que le premier jour. On se dit même tout bas que M. Brown s'ongent sérieusement à partir pour l'Écosse, où grâce à son épouse, il a contracté des alliances qui peuvent lui être utiles."

La "Gazette des Campagnes" qui d'ordinaire sort tous les 15 jours, annonce dans son numéro de lundi qu'elle paraîtra encore la semaine prochaine, pour permettre à son propriétaire de parcourir les campagnes et retirer les arrérages qui lui sont dus.

"Nous rougissons, dit la "Gazette des Campagnes", d'être forcés d'avouer que chaque année il n'entre pas au-delà de la moitié des abonnements. Cet état de chose devient absolument intolérable et mettra l'administration de la "Gazette des Campagnes" dans la pénible nécessité d'avoir recours à des moyens de rigueur.

"Pourtant, trois chelins et dix-huit sous est le prix le plus réduit qui peut être exigé pour une publication de genre de la nôtre."

Jusqu'à quand la presse canadienne, surtout les journaux publiés en français, aura-t-elle à souffrir de cette indifférence d'un si grand nombre d'abonnés qui ne veulent pas comprendre que leur négligence de payer d'avance l'abonnement au journal de leur choix, est nuisible à ses progrès, à son perfectionnement et souvent à son existence. Encore si l'abonnement se payait régulièrement à l'échéance; mais, non; il faut que l'administration du journal encoure les frais d'une comptabilité en règle, garde registre de la correspondance nécessaire, par des demandes répétées de remboursement; qu'elle envoie souvent courir les villes, les campagnes, frapper à la porte des retardataires, et que finalement elle en appelle aux tribunaux.

Si l'usage de payer les abonnements comptants, comme cela se pratique dans tous les autres pays, prévalait ici, nous connaissons tel journal qui pourrait ajouter deux ou trois écrivains à sa rédaction, leur payer un salaire convenable avec l'intérêt seul du capital qui lui est dû en abonnements, et grossir son revenu annuel d'une assez jolie somme.

Abonnés aux journaux canadiens, payez donc vos arrérages, payez vos abonnements d'avance! Vous aurez par là accompli un devoir patriotique, et votre journal n'en sera que plus intéressant, soyez-en sûr.

(Journal de Québec.)

* * * Le bateau à vapeur Saint-Georges, de la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent fera un voyage de plaisir à la Malbaie

et à la Rivière du Loup, demain samedi. Il partira à 3 heures de l'après-midi du quai Saint-André et reviendra lundi matin à Québec. Tous ceux qui ont fait le voyage, samedi dernier, ont été enchantés des regards dont ils ont été l'objet à bord du bateau et le voyage a été des plus agréables. Il est à espérer que demain samedi un plus grand nombre de personnes encore voudront profiter de l'occasion pour visiter deux des plus belles paroisses du bas du fleuve. Le Saint-Georges offre toutes les garanties possibles, il est solide et tient ferme à la mer.

—Le beau bateau à vapeur neuf l'Union, de la compagnie des remorqueurs a fait son voyage d'essai mercredi après midi: Il s'est rendu jusqu'à la Grosse Ile, en filant 18 et 19 nœuds à l'heure. Il a parcouru, en une heure, et contre la marée, la distance de 15 milles qu'il y a de Saint-Michel à la Grosse Ile. Ses machines fonctionnent bien, et on a jugé qu'il était très-propre à la mer.

—Reçu, le rapport du Commissaire des Travaux Publics sur les chemins de colonisation dans le Bas-Canada du 22 décembre 1864 au 21 décembre 1865.

—L'ex-général du Sud, Beaugard, a offert ses services à Victor-Emmanuel, et M. Geo. N. Saunders, de fameuse mémoire, est allé s'enrôler sous la bannière de Garibaldi.

—Un journal fait remarquer qu'une situation assez étrange résulte de la guerre actuelle pour la reine d'Angleterre. Elle a ses deux gendres dans les armées allemandes.

Le mari de sa fille aînée, le futur héritier de la couronne de Prusse, est à la tête de l'armée de Silésie, et le mari de la princesse Alice, le prince héritier de la Hesse électorale, commande un corps dans l'armée de la Confédération, qui a pris le parti de l'Autriche. Les hasards de la guerre peuvent faire que les deux beaux-frères se trouvent en présence et en ennemis sur le même champ de bataille.

DÉCOUVERTE ÉCONOMIQUE.

Je passai, il y a quelques jours, la soirée en grande compagnie, dans une maison où l'on essayait les nouvelles lampes de MM. Quinquet et Lange; on y admirait la vivacité de la lumière qu'elles répandaient, mais on s'occupait beaucoup de savoir si elles ne consumaient pas plus d'huile que les lampes communes, en proportion de l'éclat de leur lumière, auquel cas on craignait qu'il n'y eût aucune épargne à s'en servir. Peronne de la compagnie ne fut en état de nous tranquilliser sur ce point, qui paraissait à tout le monde très-important à éclaircir, pour diminuer, disait-on, s'il était possible, les frais

des lumières dans les appartements, dans un temps où tous les autres articles de la dépense des maisons augmentent considérablement tous les jours.

Je regardai avec beaucoup de satisfaction ce goût général pour l'économie; car j'aime infiniment l'économie.

Je rentrais chez moi et me couchai vers les trois heures après minuit, l'esprit plein du sujet qu'on avait traité. Vers les six heures du matin, je fus réveillé par un bruit au-dessus de ma tête, et je fus fort étonné de voir ma chambre très-éclairée. Encore à moitié endormi, j'imaginai d'abord qu'on y avait allumé une douzaine de lampes de M. Quinquet, mais en me frottant les yeux, je reconnus distinctement que la lumière entraînait par mes fenêtres. Je me levai pour savoir d'où elle venait, et je vis que le soleil s'élevait à ce moment même des bords de l'horizon, d'où il versait abondamment ses rayons dans ma chambre, mon domestique ayant oublié de fermer mes volets. Je regardai mes montres, qui sont fort bonnes, et je vis qu'il n'était que six heures; mais trouvant extraordinaire que le soleil fût levé de si bon matin, j'allai consulter l'almanach, où l'heure du lever du soleil était effectivement fixée à six heures précises pour ce jour-là. Je poussai un peu plus loin ma recherche, et je lus que cet astre continuerait de se lever tous les jours plus matin jusqu'au mois de juin; mais qu'en aucun temps de l'année, il ne retardait son lever jusqu'à huit heures. Vous avez sûrement, Messieurs, beaucoup de lecteurs des deux sexes qui, comme moi, n'ont jamais vu le soleil avant onze heures ou midi, et qui lisent bien rarement la partie astronomique du calendrier de la cour; je ne doute pas que ces personnes ne soient aussi étonnées d'entendre que le soleil se lève de si bonne heure, que j'ai été moi-même de le voir. Elle ne le seront pas moins de m'entendre assurer qu'il donne la lumière au moment même où il se lève; mais j'ai la preuve du fait. Il ne m'est pas possible d'en douter. Je suis témoin oculaire de ce que j'avance, et, en répétant l'observation les trois jours suivants, j'ai obtenu constamment le même résultat.

Je dois cependant vous dire que, lorsque j'ai fait part de ma découverte dans la société, j'ai bien démêlé dans la contenance et à l'air de beaucoup de personnes un peu d'incrédulité, quoiqu'elles aient eu assez de politesse pour ne pas me le témoigner en termes exprès.

Cet événement me fait faire plusieurs réflexions sérieuses et que je crois importantes. J'ai considéré que sans l'accident qui m'a éveillé ce jour-là si matin, j'aurais dormi environ six heures de plus, pendant lesquelles le soleil donnait sa lumière, et

St. Louis Hotel,
ST. LOUIS STREET,
UPPER TOWN
QUEBEC.

Russell's Hotel,
PALACE STREET,
UPPER TOWN
QUEBEC.

Hôtel Blanchard
Vis-à-vis l'église de la Basse-Ville.
Cet Hôtel vient d'être réparé à neuf. D'immenses réparations ont été faites par le propriétaire; tout l'ameublement a été renouvelé, et on peut dire que cet édifice est à l'acmé d'une si haute réputation est dans un état aujourd'hui à donner encore plus de confort aux voyageurs qui visitent cette ville.—Québec, 10 Mai 1866.

London Coffee House,
ESTABLISHED 1815,
SAMUEL LAPRISSE & Co., Proprietors,
Opposite Champlain Market, Lower Town Quebec.
This Hotel in Second To None in the City.
It is convenient to the Grand Trunk Railway Station, the Steamboat Landing, and principal places of business in the Lower Town.

Mountain Hill House.
(CI-DEVANT HOTEL POURASSA.)
No. 5 Côte de la Basse-Ville.
MM. R. Glunz et Cie., propriétaires
de cette Hôtel depuis l'année dernière ont fait de grandes réparations extraordinaires et on y trouve tout le confort désirable.

Metropolitan Saloon,
Corner of South-au-Marché and St. Paul Street, Lower Town.
GEORGE MERCIER & Co.
PROPRIETORS.
A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

Quebec Bath House.
FRECHET & LAFORCE.
17 The unrivalled house. 17
Palace Street, Upper Town,
Where there are Bath rooms, restaurant furnished apartments to let, bowling alleys, pigeon-hole, &c. Hair dressing room in the basement. opened daily from SIX A. M. to TWELVE P. M. Meals at all hours. A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

N. MARCHAND,
HOTEL du GRAND TRONC
RIVIERE-DU-LOUP (EN BAS);
Cet hôtel qui a été réparé à neuf ce printemps se trouve à deux minutes de marche de la station du Grand Tronc. Ce qui est certainement un grand avantage pour les voyageurs. La rivière coule à quelques pas de cet hôtel; il en est séparé que par le chemin public. Les voyageurs et les étrangers trouveront toujours à cet établissement tout le confort désirable.
30 juin 1866.—3m.

— Livres de prière et d'école, papeterie, littérature, blancs de Cour Supérieure, de Circuit, des Commissaires et d'huissiers, rôles d'évaluation et de perception, papeterie française et anglaise, et une grande variété d'autres objets. En vente à la librairie J. N. DUQUET, près du marché de la Haute-Ville.

S. Hardy et Marcotte.
Libraires, près de l'église de la Basse-Ville.
On trouvera toujours à cette librairie un magnifique assortiment de livres de prières, de théologie, d'écoles, papeterie, ornements d'église, cloches, fournitures de fabrique, etc.

Librairie religieuse, ancienne et moderne,
GARANT ET TRUDEL,
Importateurs de France, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne etc. etc.
Ancienne maison de T. H. Hardy,
Rue de la Fabrique, No. 12, près de la Cathédrale; Haute-Ville.
Ornements d'Eglise, Cloches etc. etc.

J. B. Rolland et Fils,
IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS, BELGES ET ALLEMANDS,
Rue St. Vincent, No. 12 et 14, MONTREAL.
Les relations qui existent entre cette maison et celles de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis, lui permettent d'exécuter sous le plus court délai possible les commandes qu'on lui confie pour ces différentes places.

Bisset et Fraser,
Nos. 12 et 14, Rue St. Paul.
On trouvera à cet établissement une grande variété de papier à écrire, enveloppes, livres blancs pour comptes, papier gris de toutes les qualités, etc. etc.

Dépôt d'Huile de Charbon
et Lampes de toutes sortes.



DEMENAGEMENT.
LE DEPOT D'HUILE
DE
CHARBON, LAMPES, VERRERIES
— DE —
F. O. VALLERAND,
A ÉTÉ TRANSPORTÉ AU
No. 6, CÔTE DE LA BASSE-VILLE,
Deux portes plus bas que l'ancien poste.
N. B.—Huile de charbon, de roche et de pétrole, Lampes à pied avec une, deux, trois et quatre lumières; Lampes pour être suspendues, Lampes pour passages et corridors, Lampes marines, Lampes à signaux et habitacle, cheminées, globes, mièches, abats-jour, etc., etc.
En gros et en détail,
No. 6, Côte de la Basse-Ville.
16 juillet 1866.